

a dit que le droit de discuter cette question à chaque pas, à chaque phase, appartenait au parlement précisément comme si le parlement siégeait en cour d'appel.

M. BLAKE: Ecoutez, écoutez.

M. THOMPSON (Antigonish): Je demanderais à l'honorable député qui a dit "Ecoutez, écoutez," à ceux qui l'ont imité, et à tous ceux qui ont pris part à la discussion où y attachent quelque intérêt, de signaler un précédent qui justifie l'opposition. J'aimerais qu'ils pussent signaler un seul cas dans tout parlement de l'Empire britannique où un homme portant la responsabilité de membre du parlement, dirait "Ecoutez, écoutez," à une proposition telle que celle-là. Non seulement on a soutenu que le parlement devait être une cour d'appel devant laquelle la preuve entière devait être faite et scrupuleusement examinée par les avocats de chaque côté de la Chambre, mais nous avons eu chaque jour des discours pour la défense. Nous n'avons pas seulement eu une discussion comme cela aurait eu lieu dans une cour d'appel, mais des orateurs ont parlé avec des dossiers scrupuleusement préparés, des analyses de la preuve, et des autorités, et la Chambre doit donner son opinion et sa décision. Je n'ai qu'à exposer le cas tel qu'il est pour amener la Chambre à la conclusion que ce n'est pas un tribunal convenable, que le caractère spécial d'une législature composée de deux partis activement hostiles n'est pas un endroit où peut être discutée convenablement l'administration de la justice dans tout cas particulier. On ne nous a pas seulement soutenu que le parlement était une cour d'appel pour juger une question comme celle-ci, mais que si le parlement en venait à une fausse conclusion, le peuple déciderait au bureau de votation.

Si nous avons réchauffé ici des controverses et des sentiments de parti qui empêchent la Chambre d'arriver à une conclusion judiciaire telle que dans une cour d'appel, j'aimerais à demander aux honorables membres de la gauche ce qui arrivera aux bureaux de votation? Est-ce que l'esprit de parti, pour la première fois dans l'histoire du pays, sera alors mis de côté? Est-ce que le peuple au bureau de votation fera un examen calme et sérieux du mérite de la cause en particulier, du sort d'un condamné; et dans ce cas, les honorables messieurs de la gauche s'imaginent-ils que lorsque la cause sera soumise à la considération, des électeurs, il n'existera pas à notre avantage des passions, des sentiments de parti sur d'autres grandes questions, la politique nationale, le chemin de fer du Pacifique Canadien et toutes les questions qui ont divisé les partis depuis dix ans? Je n'ai pas besoin de meilleure confirmation de la protestation contre une telle discussion sur une motion de ce genre devant le parlement, que la tentative faite par les honorables membres de la gauche pour nous empêcher de délibérer froidement sur cette question. Le député de Durham-Ouest, lui-même, en commençant son discours, vendredi, condamna tout ce qui ressemble à du sentiment. Il déplore l'introduction dans la discussion de questions et considérations politiques passées, et le son de sa voix s'était à peine éteint dans l'expression de ses sentiments lorsqu'il déclara d'un ton qui fut entendu d'un bout à l'autre de la Chambre, qu'il avait l'intention de tenir le gouvernement responsable de chaque vie perdue, de chaque peine soufferte, et de chaque dollar dépensé.

M. BLAKE—Ecoutez! Ecoutez!

M. THOMPSON (Antigonish): J'aimerais que l'honorable député pût dire comment, après une telle assertion, comment, après la déclaration de l'honorable député derrière lui, qui proclama trois fois dans le cours de cette discussion, que les ministres sur les bancs du trésor de cette Chambre

éta.
j'ai
lan
dan

m
pou
le j
Bl
étai
cett
d'ap
d'in
ava
dan
par
Alo
déci
part
chen
cett

cett
rabl
a fai
les f
gran
la cl
disai

J
l'espr
censé

dév
Chan
moir
Chan
moi
ces q
mod
moir
le mo
le cas
mani
Hard

II
l'Exéc
loi dan

I
Je
s'appuy
auquel
N
II
laissée